

Traduction et néologie

Georges Kassai

Volume 26, numéro 2, juin 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003283ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003283ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kassai, G. (1981). Traduction et néologie. *Meta*, 26(2), 123–134.
<https://doi.org/10.7202/003283ar>

Traduction et néologie*

GEORGES KASSAI

I — Évoquant l'ouvrage de Weinreich *Languages in contact*, Georges Mounin, dans les *Problèmes théoriques de la traduction* définit la traduction comme étant un contact entre deux langues accompagné d'un effort en vue d'éliminer les interférences. Cette définition ne tient compte que du type le plus répandu de traductions, celui inspiré, selon l'expression employée par Weinreich, par la « loyauté linguistique » et qui se fonde sur la volonté de maintenir grosso modo la langue traduisante dans l'état où elle se trouve. Les raisons principales de cette attitude sont analysées par Weinreich lui-même en ces termes : « If there is a strong and living literary culture transmitted through the schools, an attitude of caution against borrowing may be effectively communicated to the young generations... The realization that one's mother-tongue is not a standardized language applicable in all types of formalized communication — governmental activities, literature, radio, school —, often, makes people indifferent to interference in it. » (*Languages in contact*, p. 86).

Or, en étudiant l'histoire des différentes langues, on rencontre assez souvent des traducteurs — isolés ou appartenant à des écoles — qui se prononcent en faveur d'une *traduction plus respectueuse à l'égard du texte à traduire qu'à l'égard des habitudes linguistiques de la langue traduisante*. C'était, notamment, le cas en Hongrie, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Les artisans de la réforme linguistique hongroise, eux-mêmes grands traducteurs, étaient conscients des insuffisances de leur langue et considéraient la traduction à partir des grandes langues occidentales comme un moyen d'enrichir la leur. « Au lieu de me contenter d'interpréter l'auteur, écrit à propos d'une de ses traductions, Kazinczy (*Élet és literatura*, I, p. 259), le père de la réforme de la langue hongroise, je me suis efforcé de le transplanter avec toutes ses particularités qui m'étaient chères ; au lieu de faire entendre ma propre voix à la place de la sienne, je m'évertuais à le faire parler, lui, par mon truchement ». Et, un siècle plus tard, dans son ouvrage consacré à la réforme linguistique hongroise, Vilmos Tolnai commente en ces termes cette phrase de Kazinczy : « Il s'ensuit que chaque fois qu'il [Kazinczy] rencontre, au cours de ses lectures en langues étrangères, une expression ou une tournure qui lui plaisent, il les traduit mot à mot afin d'enrichir ainsi le patrimoine du style hongrois. D'où les nombreux latinismes, germanismes ou gallicismes dans ses textes. »

Kazinczy lui-même s'est exprimé plus d'une fois au sujet de cette conception de la traduction. À propos de ses traductions de Marmontel, il affirme

* Colloque de Glendon, 1980.

vouloir faire parler son héros non pas comme parlait un Hongrois de son époque, mais comme pouvait parler un Hongrois de Paris qui, ayant passé de longues années en France, s'était laissé influencer par la langue française et la façon de voir des Français. En confrontant cette déclaration avec d'autres écrits de Kazinczy, on s'aperçoit qu'elle exprimait une vue cohérente, une volonté délibérée de faire profiter la Hongrie de tout ce que les nations plus avancées qu'elle avaient pu obtenir dans les domaines économique et culturel. Dans ses poèmes et épigrammes, il compare sa réforme linguistique et son entreprise d'enrichissement de la culture hongroise à l'acclimatation de la rose ou à l'amélioration de la race chevaline hongroise par l'importation de chevaux de races étrangères. Les traducteurs, écrit-il dans la *Biographie de Davka*, doivent transplanter les locutions étrangères telles quelles, car ce procédé ne peut qu'enrichir et embellir la langue.

Cependant, vers le milieu du XIX^e siècle, une période de fixation relative devait succéder à la période de bouillonnement qui caractérisait l'époque de la réforme linguistique. La fureur néologique s'étant quelque peu assagie, la théorie de la traduction subit les contrecoups de cette évolution. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, une école de grands poètes-traducteurs groupés autour de la revue *Nyugat* professe des principes différents de ceux de Kazinczy. Il ne s'agit plus d'importer sans limitation pour améliorer la langue et la littérature hongroises, mais d'une part de sélectionner, en assimilant « tout ce qui, venant de l'étranger semble susceptible d'enrichir la culture collective » (Karátson, A., *E. A. Poe et le groupe des écrivains du Nyugat en Hongrie*, p. 61), en s'adaptant aux conditions de la langue, et, d'autre part, de « recomposer en hongrois des poèmes lus dans une autre langue » (Ignotus, *A fordítás művészete*, cité par Karátson p. 66). Il en est résulté un attachement à la forme originale — et, plus particulièrement à la prosodie — au détriment du sens considéré comme secondaire, ou déjà exprimé par la forme ; des belles infidèles d'un type différent de celles que la France a connues pendant trois siècles (car il ne s'agissait pas, comme en France, d'expliciter ou de s'adapter aux normes du public et de la société : le poète étranger devait se plier à la personnalité du poète-traducteur et non au goût du public). « Donner un beau poème hongrois aussi proche que possible de l'original, un poème qui porte la marque de ma personnalité... J'ai trouvé naturel d'avoir recours à des mots filtrés par mon sang pour prêter voix au *Corbeau* hongrois... Mon travail est la synthèse naturelle de l'anglais et du hongrois, de la personnalité de Poe et de la mienne », écrit Kosztolányi à propos de sa traduction du *Corbeau* d'Edgar Poe.

C'est que, la langue s'étant fixée, l'attitude de l'usager (en l'occurrence du poète) envers la langue s'est modifiée : c'est, d'une part, un instrument parfaitement à même d'exprimer une personnalité, aussi complexe soit-elle, et, d'autre part, elle est elle-même une personnalité à laquelle il convient de s'adapter, dont il faut tenir compte. Enrichie et développée par la réforme, la langue hongroise peut désormais se prêter aux exercices de virtuosité des poètes-traducteurs. Analysant la façon dont Kosztolányi a traduit Poe, Karátson ne manque pas de faire remarquer que l'effort d'adaptation du poète-traducteur était double : il s'agissait à la fois de se conformer au style littéraire de son temps et

d'autre part à la « plasticité » et à l'« insistance » propres à la langue hongroise (en l'occurrence en métaphorisant au-delà de ce que propose l'original (*op. cit.*, p. 83). Si son entreprise n'est pas tout à fait une réussite, poursuit Karatson, c'est qu'il a plié le texte aux exigences de son tempérament plus qu'à celles de la langue hongroise.

Cette école, qui a eu de brillants continuateurs, a développé le principe de la fidélité à la forme et de l'exigence de la restitution de la prosodie étrangère, aux dépens, le plus souvent, du sens : les poètes-traducteurs étaient convaincus qu'en matière de poésie, la forme était plus importante que le sens. Les définitions du langage poétique inspirées par les théoriciens de l'« École de Prague » et qui se résument dans le principe de la « non transparence » du signe, dans l'attention attirée par la forme du message, ne sont pas en désaccord avec cette façon de voir. Importée en France, à l'occasion de la préparation d'une importante *Anthologie de la poésie hongroise*, réalisée par une équipe de poètes-traducteurs sous la direction de Ladislav Gara, cette même méthode a produit quelques résultats intéressants et a donné lieu à de remarquables discussions théoriques. Il ne s'agissait plus, comme à l'époque des « belles infidèles » des siècles classiques, d'uniformiser les auteurs étrangers en les « habillant à la française », mais de restituer leur étrangeté tout en les rendant « consommables », c'est-à-dire en sauvegardant fidèlement leur poéticité, rythmes, rimes, images. Mais, Gara disparu, la plupart des poètes-traducteurs ont rompu avec cette méthode qu'ils jugent maintenant trop passéiste.

La première attitude, celle de Kazinczy, n'est pas tout à fait inconnue dans l'histoire de la langue et de la littérature françaises : les traductions françaises de la Bible, en particulier (malgré les efforts de « christianisation » du texte original, mis en lumière par H. Meschonnic) se sont toujours efforcées d'être littérales. Au début de la Renaissance, le prestige du latin est encore immense et les traducteurs sont encore parfaitement conscients de l'infériorité du français par rapport au latin : « le latin est à présent plus parfait et plus habundant langage que François », écrit Nicolas Oresme. Cependant, dès cette époque, le remède ne résidait pas tant dans le calque des tournures latines, que dans l'emploi simultané de deux mots équivalents ou synonymes pour rendre le même mot du texte. Un traducteur de l'époque, Pierre Fabri dans son « grant et vray art de pleine rhétorique », affirme que « quand l'on parle à de simples gens, l'on doit clairement et entendiblement croistre son compte et allonger : Jesuchrist nasquit de Marie : il sera creu en aultres termes plus longz ainsi : 'Notre sauveur et redempteur Jesus pour notre salvation est ne de la tres sacree glorieuse et Vierge Marie ». L'idéal stylistique du XVI^e siècle était une certaine redondance de langage : « sans une certaine abondance d'expression, un auteur eût été déprécié comme n'ayant qu'un style « nud » et sans « aornement », écrit H. Larwill dans sa thèse consacrée à la théorie de la traduction. Mais en 1660 encore, un manuel de traduction dû à Gaspard de Tende écrit qu'une traduction de Thucydide doit être aussi obscure que l'original.

On voit cependant comment, avec ce procédé parti du respect de la langue originale, à partir de laquelle on traduit, on s'achemine vers les « belles infi-

dèles» des siècles classiques. En explicitant le texte, en général latin, plus bref que le français, le traducteur insérait amplifications et gloses, «éclairait» ce texte, en se conformant aux règles de la logique; c'est au nom de cette même logique qu'un siècle plus tard, on osa déclarer le français supérieur au latin. Dans sa thèse sur *les Belles Infidèles et la formation du goût classique*, Roger Zuber indique que le problème de l'articulation logique des phrases est «le point sur lequel nos auteurs croient devoir le plus vite taire leurs scrupules d'exactitude». L'exigence de la bienséance venant s'ajouter à celle de la conformité à la logique, la nécessité apparaît d'atténuer les «brutalités» de l'original latin : «donner... toute leur noblesse aux mots brefs et historiques que Mithridate prisonnier lâcha devant ses vainqueurs; avec un mépris cavalier le barbare lance à Claude le défi de pouvoir le rattraper, s'il le relâchait (*si non credis, dimitte et quaere*)». Mises, pour paraître plus dignes, au style indirect, ces quelques paroles d'interjection prennent, dans un imposant français, un tour presque olympien : «il dit que si l'on ne le voulait croire, on n'avait qu'à le laisser en liberté, et qu'il témoigneroit assez de sa valeur par la peine qu'il donneroit à le reprendre». Voici donc l'empereur réduit à l'impersonnel *on*, commente Zuber.

Le style indirect est une des constantes des belles infidèles. Il se rattache aux règles de la bienséance et au besoin de filtrer les événements rapportés et les mots prononcés, s'ils sont trop «pénibles» : dans la traduction de Perrot d'Ablancourt, les mots d'appréhension et de colère lâchés par Germanicus en ses derniers instants sont supprimés, comme sont abandonnés dans *la Princesse de Clèves* les personnages sur leur lit de mort. Au XVIII^e siècle, les traductions françaises de Shakespeare faites par La Place et Le Tourneur usent du même expédient pour atténuer ce que le texte avait de trop «brutal» pour le public français. Il en est de même au XX^e siècle; dans son étude consacrée aux traductions françaises de Shakespeare et parue en 1928, A. Dubeux écrit (p. 46) : «Au théâtre, la traduction trop exacte est presque toujours intolérable et ne sert point la gloire de Shakespeare; mieux vaut encore une «belle infidèle».

II — L'hypothèse d'une corrélation existant entre la façon de traduire et la réception ou le refus des néologismes sous-tend les développements que l'on vient de lire. En effet, l'enrichissement d'une langue par la traduction suppose un état de réceptivité à l'égard des innovations susceptibles de modifier la langue : les réformateurs hongrois du XVIII^e et du XIX^e siècle, comme les traducteurs français du XVI^e siècle, sont avant tout conscients des besoins des langues dans lesquelles ils traduisent. «Dans l'énorme afflux de mots qui ont enrichi notre langue depuis Louis XI jusqu'aux derniers Valois, écrit Raymond Lebègue dans *Dépérissement et mort du néologisme*, on peut distinguer trois apports livresques : les traductions, les ouvrages techniques, les recueils de poésie». Il nous semble que l'on peut définir une sorte d'attitude générale des usagers d'une langue à la fois envers cette langue elle-même et envers certaines langues étrangères avec lesquelles ils sont en contact. L'attitude envers sa propre langue peut être respectueuse, conservatrice et déterminer à la fois une

méfiance envers les néologismes et une technique particulière de la traduction qui consiste en gros à plier l'œuvre étrangère à l'idéal de beauté inhérent à la langue traductrice, à ce qu'elle permet et à ce qu'elle refuse, à ses normes senties comme tyranniques, à ses usages même s'ils sont reconnus comme étant capricieux. En général, une telle attitude ne s'installe qu'à un certain stade de l'évolution : les langues qui commencent se laissent féconder par la traduction : « de même qu'un homme qui fait son apprentissage dans l'art d'écrire profite à imiter les œuvres des maîtres, de même une langue qui fait l'essai de ses forces gagne à s'assimiler par la traduction les fruits d'une langue parvenue à sa maturité », (Moncourt, *De la méthode de Vaugelas*, Paris, 1851, p. 102). Dans ce cas, l'attitude envers la langue dans laquelle on traduit peut être cavalière ; l'écrivain se complaît dans la création des néologismes et utilise les modèles proposés par l'expression littéraire étrangère.

L'attitude envers les langues étrangères peut être déterminée par celle que l'on observe envers la communauté qui les utilise ; c'est ainsi que les nombreux italianismes du français du XVI^e siècle reflètent le prestige dont jouissait l'Italie de la Renaissance, alors que les emprunts anglais du XIX^e siècle et le sabir français de nos jours témoignent de l'admiration d'une catégorie d'usagers envers certains aspects de la vie anglaise ou de la puissance politique et économique des États-Unis. Rien n'est plus instructif à cet égard que l'analyse statistique des emprunts du français à travers les siècles : sur les 2 888 termes d'emprunt recensés par Pierre Guiraud dans *les Mots étrangers*, plus de la moitié, soit 1 518, viennent de l'italien et de l'anglais. Mais alors que sur les 824 termes d'origine italienne, 320 ont été empruntés au XVI^e et 188 au XVII^e siècle, les 694 termes anglais l'ont été surtout au XVIII^e (134), au XIX^e (377) et au XX^e (75) siècle. Les autres emprunts indiquent également le rôle que joue le prestige culturel : plus d'un tiers des emprunts espagnols datent du XVII^e siècle, âge d'or de la monarchie espagnole, un quart des emprunts allemands datent du XIX^e siècle, époque du romantisme et commencement de la puissance politique de l'Allemagne unifiée, etc. Encore convient-il s'ajouter que les emprunts ainsi catalogués ne donnent qu'une image imparfaite de l'influence réelle des langues étrangères sur le français. D'un autre côté, les emprunts argotiques témoignent du mépris ironique que l'on éprouve vis-à-vis de certaines communautés ainsi que de la volonté de maintenir dans un état de semi-clandestinité certains objets ou concepts désignés par les termes ainsi empruntés : attitude qui confond dans un même mépris et dans un même désir d'occultation les « bas-fonds » de l'âme, de la société et de la langue. La distinction entre « mots nobles » et « mots bas », si fortement marquée au XVII^e siècle, s'est maintenue jusqu'à notre époque (ce qui a peut-être changé, c'est l'étiquette attribuée à certains mots, qui, de « bas » sont devenus sinon nobles tout au moins acceptés), malgré la tempête romantique, malgré la fière proclamation de Victor Hugo : « Plus de mots sénateurs, plus de mots roturiers » !

Il n'en va guère autrement en hongrois dont l'argot s'édifie sur un fond solide d'emprunts judéo-allemands, slaves et tziganes (Slovaques et Serbes avaient un statut peu enviable sous la monarchie austro-hongroise) ; les emprunts russes postérieurs à 1945 subissent un traitement socio-linguistique différent sui-

vant la considération dont jouissent les différentes catégories de russophones en contact avec la population hongroise : si «zabralni» (du russe «zabrat'»), «davajgitar» (désignant la mitrailleuse de l'occupant russe qui cherche à recruter des civils hongrois pour différents travaux en leur disant «davaï, davaï») appartiennent à l'argot, «kulàk» ou «kolhòz» appartiennent à la langue commune, tandis que l'emploi de certains russicisms était de bon ton dans les milieux dirigeants (kharacho, tovarich, irànyt venni/ du russe kurs d'eržat'); (v. à ce sujet l'ouvrage d'I. Fonagy et de K. Soltesz, *A mozgalmi nyelvről*, Budapest, 1954). Le français ne se comporte pas différemment à l'égard de l'arabe : *bezef*, *barda*, *bled* sont péjoratifs et reflètent le peu d'estime dont jouissaient les arabophones auprès du militaire français ou du pied noir, alors que les emprunts de termes scientifiques faits à une époque où l'Empire arabe constituait une puissance redoutable, et véhiculant des notions de la civilisation arabe, s'entourent d'un halo de considération.

La résistance à l'emprunt et aux néologismes s'explique également par des considérations de cet ordre. Le purisme, manifestation linguistique de cette attitude, obéit à des raisons complètement étrangères au souci de voir bien fonctionner l'outil de communication qu'est la langue. Son arrière-plan politique est évident ; du point de vue ethnologique, il a été apparenté avec raison à un refus général d'emprunter qui se manifeste dans les domaines les plus divers. Dans leur étude intitulée *Acculturation antagoniste*, Georges Devereux et Edwin M. Loeb signalent divers cas de résistance à l'emprunt culturel et constatent en conclusion qu'il y a résistance à l'emprunt parce qu'il y a résistance à l'identification au groupe externe ; il y a, à cet égard, assimilation des mots aux techniques et aux «items» culturels empruntés. Du point de vue psychologique, voire psychanalytique, les rapports du purisme avec l'instinct de conservation et, d'un certain point de vue, avec le complexe d'Oedipe, ne sont pas difficiles à déceler. «Son agressivité mobilisée pour défendre la «langue maternelle» en supprimant les impuretés, la notion de «protection», de «défense» contre les contacts étrangers ne seraient-elles pas de nature œdipienne?» se demande, par exemple, Alain Rey dans «Usages, jugements et prescriptions linguistiques», *Langue française*, décembre 1972, p. 23. Du point de vue de la communication proprement dite, on sait, depuis Henri Frei, que les «fautes» s'expliquent par des besoins impérieux dont la satisfaction importe plus au locuteur que le respect d'une norme souvent arbitraire. Mais le puriste ne considère pas la langue sous le seul aspect de la communication ; pour lui, c'est un patrimoine, un bien que l'on possède et dont on n'accepte les altérations qu'à contrecœur. Irrité par les changements derrière lesquels il subodore des visées subversives, le puriste lutte contre les habitudes linguistiques qui vont à l'encontre des siennes, parce qu'il a peur d'en être exclu.

Plus complexes sont les attitudes puristes que je serais tenté de qualifier d'«esthétiques», car elles se fondent sur un idéal de beauté que la langue est appelée à incarner. Ce purisme poétique se distingue du purisme «naturel» ; ses partisans évitent sciemment les xénismes non par méfiance, ni parce qu'ils sont offensés dans leur conscience de propriétaire devant l'altération d'un bien qu'ils

considèrent comme inaliénable, mais par souci d'homogénéité, ce qui est, en dernière analyse, un critère esthétique.

En Hongrie, le représentant le plus éminent du purisme esthétique est Dessö Kosztolányi. Dans la préface de son recueil posthume d'articles consacrés aux problèmes du langage, on lit, sous la plume de Gyula Illyés que, sans avoir rien découvert en linguistique, Kosztolányi a parachevé l'œuvre de Kazinczy, tout en passant au crible les créations du père de la réforme linguistique hongroise. Propos paradoxal, quand on connaît l'acharnement avec lequel Kazinczy cherchait à transplanter en hongrois tout ce que les littératures étrangères offraient d'imitable. Mais Kosztolányi était poète, écrivain et rien d'autre, tandis que Kazinczy, comme la plupart des intellectuels hongrois de son époque, se considérait comme le dépositaire de la conscience nationale et se substituait volontiers aux hommes politiques. Pour Kosztolányi, écrit Illyés dans cette même préface, la langue était avant tout l'outil de l'écrivain, un outil qu'il convenait de perfectionner sans cesse. À l'origine du mouvement puriste qu'il devait lancer en coopération avec une partie de l'Académie hongroise (mouvement d'ailleurs couronné de succès, puisque, comme le fait remarquer Illyés dans sa préface écrite en 1940, « ne pas employer des mots étrangers dans la conservation était devenu un critère d'élégance et de bonne éducation »), se trouve l'admiration du poète devant les possibilités expressives de sa langue maternelle et la volonté de les exploiter jusqu'au bout. C'est pourquoi l'alliance du poète et des organismes gouvernementaux dans le cadre du mouvement pour la « purification » de la langue hongroise reposait sur un malentendu : le purisme du premier était créateur et esthétique, celui des seconds était conservateur et restrictif.

III — L'apport de la traduction à l'enrichissement d'une langue dépend étroitement de l'état de réceptivité dans lequel se trouve cette langue. Mais l'attitude d'une communauté linguistique à l'égard de cet apport peut être fort diversifiée, et il est possible de distinguer entre les attitudes de différents usagers ou de groupes d'usagers et, peut-être, comme Hans Joachim Simon le suggère dans son étude *Übersetzungsfehler im labilen Adstrat*, Festschrift Wandruszka, 518-532, entre interférences touchant la langue et interférences touchant la parole. Si les secondes sont trop nombreuses, on peut considérer que la communauté linguistique ne connaît pas de norme et que le « code-switching », selon l'expression de Weinreich, fait partie des habitudes linguistiques d'un grand nombre d'usagers. Mais même dans ce cas, on distingue les deux langues grâce à la présence, dans les énoncés, des structures grammaticales de l'une ou de l'autre. Les différences touchant le nombre des interférences que l'on peut constater dans la parole des différentes catégories d'usagers d'une même communauté linguistique permettent, tout au moins, d'affirmer que certains usagers sont plus réceptifs que d'autres à l'égard des néologismes issus des traductions.

Il n'est peut-être pas paradoxal de supposer que certains poètes et écrivains appartiennent à ce type d'usagers particulièrement réceptifs. Certes, leur

système linguistique (qu'il vaut mieux appeler « substrat » quand il se trouve en contact avec un autre système linguistique) résiste mieux à l'emprunt involontaire que celui de l'industriel, du fonctionnaire international ou du travailleur immigré, mais ils peuvent pratiquer l'emprunt sciemment, s'ils jugent trop étroits les cadres de leur propre système, s'ils veulent améliorer leur expression par l'apport d'un système étranger. Si cette attitude coïncide avec celle de locuteurs peu résistants à la pénétration d'emprunts et de calques dans leur système, la langue elle-même peut s'ouvrir largement aux influences étrangères. Elle se trouvera alors dans une situation de « substrat instable », pour reprendre l'expression employée par Simon.

Telle a été la situation du hongrois à plusieurs reprises au cours de son histoire : au Moyen Âge, alors que, sous l'influence du latin d'église, il a développé un passif, tout un système de temps et de modes verbaux, certains types de noms verbaux, etc. (v. à ce sujet S. Kàroly, « Les latinismes du Codex Jókai », *Mélanges Sauvageot*, p. 131-136), à l'époque de la réforme linguistique où des tentatives ont été faites en vue de créer un genre grammatical, etc. À l'heure actuelle encore, des écrivains comme Emil Kolozsvári-Grandpierre emploient sciemment des tournures et des expressions françaises pour donner plus de concision à leurs phrases et vont jusqu'à calquer des structures linguistiques françaises, comme l'apposition, dont l'introduction, en hongrois, leur permet de mieux servir leur pensée.

Qu'en est-il en français ? Nous disposons de plusieurs ouvrages et études contenant des survols de l'histoire de la traduction en France : dans *les Belles Infidèles* de Georges Mounin, nous lisons (p. 95) que « le culte de la traduction dite élégante, qui ne fut que le culte de la traduction conforme aux bienséances d'une forme sociale donnée, a survécu... jusque vers la fin du XIX^e siècle », et, citant la phrase de Chateaubriand dans l'introduction de sa traduction du *Paradis perdu* de Milton : « Me serait-il permis d'espérer que, si mon essai n'est pas trop malheureux, il pourra amener quelque jour une révolution dans la manière de traduire ? Au temps d'Ablancourt les traductions s'appelaient des « belles infidèles » [...], on a vu beaucoup d'infidèles qui n'étaient pas toujours belles : on en viendra peut-être à trouver que la fidélité, même quand la beauté lui manque, a son prix ». Jürgen von Stackelberg (*Festchrift Wandruszka*, p. 596) partage cet avis : « Heute sind Chateaubriands Erkenntnisse Allgemeingut geworden ». Henri Meschonnic, dans *Pour la poétique II*, p. 362, croit percevoir ce même mouvement dans l'histoire de la traduction occidentale en général :

L'Europe du XVII^e et du XVIII^e siècle récrivait les œuvres étrangères selon les normes classiques, opposant l'exactitude à la « beauté » — prolongement esthétique du dualisme occidental et chrétien entre la lettre et l'esprit, poursuite de la réaction antilittéraliste du XVI^e siècle... Le romantisme, allant vers l'individuel, la particularisation, est allé vers la traduction érudite [...] On n'oppose plus aujourd'hui l'exactitude à la « beauté » et le traducteur, abandonnant la pratique de la traduction transparente, devient lui-même créateur de textes, grâce au rapport entre le texte-départ et l'intertextualité du traducteur, son historicité qu'on appelle écriture d'une lecture-écriture. La distinction traditionnelle entre texte et traduction apparaît alors comme une catégorie idéaliste correspondant à

une pratique idéaliste. Elle est ici annulée. La traduction travaille indissociablement les structures linguistiques et les formes littéraires. (p. 365)

Le rôle de la traduction dans le développement d'une langue est, par conséquent, évident :

L'historicité d'une relation de la traduction entre deux domaines linguistiques-culturels produit dans la langue d'arrivée un matériel sémantique et syntaxique d'abord limité aux traductions, puis facteur de développement de certaines propriétés de la langue [...] La traduction étant installation d'un nouveau rapport, ne peut qu'être modernité, néologie... (Meschonnic, « Propositions pour une poétique de la traduction », *Langages*, 28, p. 49-54, en particulier, p. 20).

En fait les « belles infidèles » ont la vie beaucoup plus dure que ne le laissent supposer ces diverses déclarations. Confrontant les traductions françaises de la *Mort à Venise* de Thomas Mann avec le texte original, (*Thomas Mann in Frankreich, Probleme der Übersetzung*, Cologne, 1968), Hartmut Bugiel ne constate que des infidélités et qualifie la traduction de Jacottet tout entière de « belle infidélité ». Travaillant pour le compte de grands éditeurs français disposant de « relecteurs » attachés à leur service, le traducteur trop fidèle est exposé à se faire rappeler à l'ordre, dès qu'il veut rendre littéralement une métaphore trop hardie. La « terreur du mot à mot », « l'hypertraduction » dont parle G. Mounin (*les Belles Infidèles*, p. 84) caractérisent encore bien des traductions de nos jours : « quand l'expression française calque exactement le tour étranger, le traducteur insatisfait recourt, entre plusieurs expressions françaises, à celle dont la forme française est la plus éloignée du tour à traduire ». Comme hier, le traducteur abandonne très souvent la fidélité littérale et « c'est toujours, comme le note Mounin, pour des raisons qui ont le poids de sa civilisation tout entière ». Les analyses des traductions bibliques et de celles des poèmes de Celan par Meschonnic le montrent abondamment.

Par ailleurs, en dehors de la civilisation, la langue elle-même offre des résistances à la fidélité : la norme, assouplie pour quelques privilégiés, reste tyrannique pour l'immense majorité des usagers, et l'on a fait remarquer avec raison que bien des trouvailles des grands poètes et écrivains seraient qualifiées d'incorrections par des professeurs consciencieux. Le calque syntaxique a souvent été un moyen poétique, alors même qu'il est abandonné dans le langage non poétique : Hölderlin garde la syntaxe grecque dans ses traductions de classiques grecs et Ortega y Gasset approuve ce procédé, car, dit-il, il faut « sortir de la langue traduisante pour aller vers l'original ». Mais dans les textes simples, « informatifs », de communication rapide, les traducteurs réorganisent les unités sémantiques du texte original pour se conformer à la syntaxe courante de la langue réceptrice (v. E.T. Pucciarelli, « La traducción : enfoque lingüístico » ; *Babel*, vol. 19, n° 3, 1973, p. 117-126).

Il existe à l'heure actuelle, comme il a existé par le passé, des traducteurs et des écoles de traducteurs qui revendiquent ouvertement le droit de traduire littéralement ; c'est le cas de Michel Deguy et des *Cahiers de la poésie*, pour qui le français se trouve actuellement dans une position d'attente qui favorise les tentatives nouvelles. « La langue où nous cherchons à faire paraître Dante en

même temps que nous nous traduisons jusqu'à lui, n'est pas exactement le « français de tous les jours », écrivent-ils, — ni celui du discours. Il s'agit plutôt d'un intervalle, d'une sorte de langue surprenante, accordée aussi avec cette phase de suspens où nous en sommes aujourd'hui en tant qu'écrivains, avec le français. » C'est aussi le cas de Pierre Klossowski, le premier à oser traduire la célèbre hypallage de Virgile, *ibant obscuri sola sub nocte*, par « ils allaient obscurs dans la nuit solitaire », celui d'Henri Meschonnic dans ses traductions bibliques où il cherche à rendre jusqu'à l'accent de l'hébreu par des moyens typographiques. Mais c'est une attitude différente qu'adopte Yves Bonnefoy qui cherche à établir une correspondance entre les « mots-essence » du français et les « mots-description » de l'anglais, ou Mounin qui voit dans la notion de champ sémantique structuré une des clés de la théorie de la traduction : en creusant cette notion, il espère obtenir « des règles de correspondance de plus en plus fines de champ sémantique à champ sémantique entre deux langues » (*les Problèmes théoriques de la traduction*, p. 94).

Ainsi, les opinions sont partagées et les théories de la traduction actuellement professées et appliquées (plus ou moins appliquées, comme nous le verrons par la suite) semblent indiquer un certain flottement. Peut-être cette situation est-elle, en effet, favorable à l'exploration, par la traduction, des possibilités extrêmes de la langue française, comme, selon les termes de Jacqueline Risset (« Joyce traduit par Joyce », *Tel Quel*, 55, p. 47-62), le Triestin Joyce, en traduisant son propre texte anglais en italien, a exploré les possibilités extrêmes de la langue italienne, en faisant œuvre de créateur, mais aussi en réalisant « une sorte de prolongement, une étape nouvelle, une différenciation plus poussée de la matière verbale en activité », refaisant, en définitive, dans la langue italienne, l'expérience de Dante.

IV — On a vu que le français avait la réputation d'être peu perméable aux néologismes. Cette réputation est solidement assise, d'une part en raison des quelques célèbres déclarations de principes, comme celles de Vaugelas : « il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, non pas mesme au Souverain... Car puis qu'on ne parle que pour estre entendu et qu'un mot nouveau, quoy que fait par vn Souverain, n'en est pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'ensuit qu'il est aussi peu de mise et de service en son commencement, que si le dernier homme de ses États l'auoit fait » (Préface aux *Remarques sur la langue française*, p. 40) qui combattait aussi avec la dernière énergie l'influence des langues étrangères sur le français ; l'usage de la plus saine partie de la Cour, recommandé par Vaugelas, est « celui des hommes et des femmes qui n'ont point étudié. Il vaut mieux les consulter que ceux qui savent la langue grecque et latine... parce que ne connaissant point d'autres langages que le leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la langue, ils vont tout droit à ce qu'ils ont accoustumé de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'usage » ; d'autre part, en raison des difficultés qu'éprouvent les traducteurs à introduire certains termes dont l'usage paraît cependant s'imposer ;

on peut le constater à propos de la terminologie psychanalytique française. «L'inconscient linguistique des francophones est actuellement hostile aux néologismes. Nous sommes conservateurs, nous n'avons pas le réflexe de créer des mots nouveaux, cela ne nous amuse pas, et quand nous le faisons, c'est avec crainte et tremblement, avec le sentiment d'être sacrilège», écrit dans *la Banque des mots* (1971, 2, 123-136) J.-Cl. Corbeil, alors que dans la même revue, (4, 135-139), A. Chouraqui constate qu'en Israël, par exemple, «le processus de création linguistique occupe tout le monde, chacun s'ingénie à «inventer» les mots utiles», par exemple un magnétophone se dit : *rasham-kol*, c'est-à-dire *note-voix*.

Cependant, certains événements récents donneraient plutôt à penser que l'attitude de refus envers les néologismes pourrait se modifier; peut-être l'influence de la linguistique, définie essentiellement comme science non normative, et les violentes prises de position de certains linguistes français comme Martinet ou A. Rey sont-elles de nature à hâter le processus d'assouplissement de la norme. La *Grammaire des fautes* d'Henri Frei peut également contribuer à répandre une attitude envers la langue dont les représentants les plus influents sont sans doute les écrivains. Un type d'écrivains français apparu vers 1930 (Raymond Queneau, Louis-Ferdinand Céline, etc.) semble être attentif à la façon dont les usagers élargissent les possibilités que leur offre la langue pour leurs besoins expressifs. Dans *Bâtons, chiffres et lettres*, Queneau a lui-même théorisé sa pratique : il préconise un «troisième français» qui doit succéder au français écrit ancien «né à la Renaissance, fixé au XVII^e siècle et légèrement rénové par les Romantiques» et le français moderne parlé. Ce troisième français sera «le français moderne écrit»; pour y parvenir, il faut opérer une triple réforme : lexicale, syntaxique et orthographique. «Le français contemporain ne deviendra une langue véritable que lorsque les philosophes eux-mêmes l'utiliseront et, naturellement, les savants» (*Connaissez-vous le chinook?*, p. 63).

Les règles du néo-français sont encore à découvrir, mais il y a toutes les chances pour qu'il possède une norme (Queneau, *op. cit.* p. 67). Les recherches faites lors de l'élaboration du français fondamental ont permis de mettre au jour certaines constantes du français parlé, comme le grand nombre de phrases inachevées, le caractère spécifique de l'articulation du discours, etc. La notion d'information et la répartition thème-commentaire, manifestées en particulier par des faits prosodiques et par l'ordre des mots y jouent certainement un grand rôle. Cependant, les conditions dans lesquelles ont été faits les enregistrements qui ont servi à l'élaboration du français fondamental ne permettent pas de rendre compte de l'ampleur de l'usage du néo-français. Les situations dans lesquelles ont été prononcés les propos enregistrés correspondent rarement aux nécessités réelles de la communication; la fonction essentielle qui est dévolue au langage n'est pas la communication (dans le sens de la transmission d'une information), mais la fonction phatique et les statistiques qui sont à la base du français fondamental reflètent le vocabulaire de l'aimable bavardage, au cours duquel le langage n'est soumis à aucun travail, car il n'a pas à se plier aux nécessités de la communication ou de la persuasion. Pour avoir une idée complète de la situation actuelle du français parlé, il conviendrait de procéder à

des enregistrements d'énoncés où la fonction conative est dominante et où il y a réellement transmission d'une information ou d'un savoir. En particulier, le discours de l'enseignant et de l'animateur socio-culturel, le dialogue qui s'établit entre enseignants et enseignés, toutes les situations de débat, (non pas gratuit, artificiel, comme c'est le cas de la plupart des enregistrements ayant servi de base à l'élaboration du français fondamental, mais aboutissant à une décision, précédant un vote, montrant comment les participants cherchent à emporter la décision) pourraient être exploités à cet effet. Dans l'enseignement supérieur, le discrédit jeté sur le cours magistral et son remplacement par une forme dialoguée entre enseignants et enseignés devrait favoriser l'emploi du néo-français dans la transmission de concepts philosophiques ou scientifiques. Queneau lui-même a tiré des effets savoureux de la juxtaposition et quelquefois du mélange des deux styles : le néo-français et l'académique. Dans *Zazie dans le métro*, conté entièrement en néo-français, l'académique est annexé par le populaire.

Le nouveau roman — et son influence sur le style romanesque en général — a peut-être également contribué au processus d'assouplissement de la norme : les monologues intérieurs, en particulier, reproduisent le parler haché, les phrases fragmentées de la conversation courante.

D'autre part, le « français écrit parlé » diffusé par les mass media répand un vocabulaire qui, autrefois, était peu familier à la grande majorité des usagers, et contribue ainsi à réduire l'écart entre le « beau parler » et la « langue de tous les jours ».

Pour toutes ces raisons, on est en droit de supposer que la réceptivité des francophones à l'égard des néologismes est en train d'évoluer. Nous avons pensé à mettre au point un certain nombre de tests propres à révéler la réaction de différents types d'usagers confrontés à ce problème.

Les premiers tests auxquels nous avons soumis deux groupes d'étudiants (1^{re} année de lettres modernes à Paris VII et un groupe d'étudiants de langues vivantes à Paris III) comportaient deux types d'épreuves : des épreuves « passives » visant à déceler les attitudes envers les néologismes produits et des épreuves « actives » au cours desquelles les sujets étaient invités à proposer des termes répondant à des situations propres à susciter des néologismes ; ces situations étant, en général, des définitions de mots figurant dans divers dictionnaires de néologismes.

Les premiers résultats montrent une grande perméabilité à l'égard des néologismes dont la connaissance et l'emploi (la reconnaissance et l'utilisation à bon escient) dépendent des expériences de chacun (le terme « correspondancier » n'est connu que de ceux qui ont déjà eu des contacts avec le monde du travail et, en particulier, celui des bureaux), en même temps qu'une certaine répugnance à remplacer les termes d'emprunt bien implantés dans l'usage par des termes français.